

## Le prêt de jeux

### Pour une adhésion famille

Coût du prêt	0,30 €
Durée du prêt	3 semaines
Nombre de jeux empruntés	2 par personne
Évènement	5 jeux

### Pour une adhésion collectivité, un assistant maternel, une association Loi 1901, un groupe scolaire ou une classe

Coût du prêt	Gratuit
Durée du prêt	4 semaines
Nombre de jeux empruntés	5 jeux
Évènement collectivités fontainoises	8 jeux

### Pour le retour des jeux

Au-delà du délai de 3 semaines, pénalité de retard par jeu et par semaine	0,30 €
Amende par pièce manquante	1 €
Jeu rendu inutilisable	Remplacement du jeu
Non restitution du jeu	Facturation au prix du marché

Si un adhérent souhaite conserver le jeu au-delà du délai de trois semaines, un simple appel téléphonique ou un mail permet de renouveler le prêt si ce jeu n'est pas déjà réservé.

Les jeux empruntés par les assistants maternels sont destinés aux enfants dont ils ont la garde, tel un outil professionnel.

En cas de dégradation répétée ou du non respect de ce règlement, le Service Petite Enfance pourra suspendre votre droit au prêt sans prétendre à aucun remboursement de l'adhésion.

**Les jeux sont rendus uniquement sur les horaires d'ouverture.**

## Horaires d'ouverture

Mardi	16h - 18h30
Mercredi	9h - 11h30 et 14h - 18h (Pas de prêt entre 14h et 16h30)
Jeudi	16h - 18h
Vendredi	9h - 11h30
Samedi	9h30 - 12h

## Horaires d'ouverture vacances

Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 11h30 et 14h - 17h
Jeudi	14h - 17h
Vendredi	9h - 11h30 et 14h - 17h
Samedi	9h30 - 12h

Horaires spécifiques l'été

Franck LONGO,  
Maire de Fontaine



## Règlement intérieur

La ludothèque est un espace de jeu, de convivialité où vous trouverez du jeu sous toutes ses formes pour jouer sur place et emprunter des jeux.

Le jeu est prétexte à partager un moment ensemble, un moment de plaisir, de culture, d'échanges entre enfants et entre adultes. C'est un outil de socialisation, d'apprentissage des règles. Il crée du lien social qui participe au "bien vivre ensemble".

La ludothèque est ouverte à tout le monde, adultes avec enfants, adultes sans enfants, jeunes, professionnelles, associations, etc.

Les ludothécaires vous accueillent sur place mais aussi hors les murs.

**C'est un lieu où chacun est invité à venir jouer avec comme objectif : prendre plaisir**



[ludothèque@ville-fontaine.fr](mailto:ludothèque@ville-fontaine.fr)  
Espace 3 POM' : 04 76 28 76 50  
04 76 28 76 52  
[ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)



## La vie dans la ludothèque

Les ludothécaires vous accueillent, vous conseillent, vous proposent des animations, gèrent le prêt et le retour de jeux.

Les ludothécaires doivent être disponibles pour tous en général et peuvent ne pas l'être pour chacun en particulier.

**Les adultes ont la responsabilité des enfants qui les accompagnent.**

**Pour favoriser la disponibilité de l'adulte auprès des enfants, celui-ci ne peut encadrer plus de 4 enfants de moins de 10 ans en même temps.**

Un enfant peut venir seul à la ludothèque à partir de 10 ans sous réserve :

- que la famille soit adhérente et que les professionnels aient rencontré l'un des parents
- qu'il ne soit pas accompagné d'un enfant plus jeune.

Il vous est demandé de respecter des règles de bonne conduite, de sécurité et de respect des personnes et du matériel mis à disposition.

Avant le départ d'un jeu, l'adhérent vérifie s'il est complet et en état. Le jeu doit être rendu propre, complet et en bon état. Il sera vérifié par un ludothécaire ou un bénévole.

Nous vous demandons de ne pas écrire sur les boîtes de jeux et les inventaires et de ne pas réparer vous-même les jeux.

En cas de dégradations répétées, de comportements incorrects et de non respect du règlement, le Service Petite Enfance peut décider de l'exclusion temporaire voire définitive, sans prétendre à aucun remboursement de l'adhésion.

En cas de dégâts matériels ou corporels, la responsabilité civile de l'adhérent est engagée.

**Dans la ludothèque les jeux sortis sont remis à leur place par les adultes et les enfants.**

Certains jeux contenant des petites pièces ne sont pas disponibles au jeu sur place.

Par respect pour les autres adhérents et pour un bon fonctionnement de la ludothèque, merci d'avoir les mains propres avant de jouer, de se déchausser avant d'entrer, de respecter le matériel et d'être attentif aux autres.

Les vêtements, chaussures et poussettes sont à laisser à l'entrée de l'Espace 3 POM'. Des porte-manteaux et un espace poussettes sont à votre disposition.

Il est interdit de manger ou de boire dans la ludothèque.

La ludothèque peut accueillir 30 personnes en simultané.

En cas d'affluence les ludothécaires pourront limiter le temps de présence dans la ludothèque afin de permettre à chacun de pouvoir en profiter.

Si la ludothèque atteint le quota de places disponibles, les personnes présentes au-delà des places prévues sont invitées à quitter la ludothèque. Les ludothécaires demanderont aux personnes de laisser leur place, le cas échéant.

**Les assistants maternels peuvent fréquenter la ludothèque pendant deux permanences par semaine maximum.**

Le nombre de places est limité à 10 pour les assistants maternels (enfants et adultes) sur l'ensemble des places disponibles et à 20 places pour les familles.

Le personnel de la ludothèque est chargé de l'application du présent règlement. Toute modification du présent règlement intérieur sera notifiée par voie d'affichage à la ludothèque.

## L'adhésion

Une adhésion est nécessaire pour pouvoir bénéficier des services de la ludothèque. Elle est valable une année, de date à date.

**Pour une adhésion famille, assistant maternel, il vous est demandé :**

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le montant de l'adhésion :

Fontainois : 4 €

Extérieurs : 6 €

Assistants maternels : 10€

Agents de la Ville : Gratuit

Bénévoles de la ludothèque : Gratuit

**Pour une adhésion collectivité, association Loi 1901, groupe scolaire ou classe, il vous est demandé :**

- Le montant de l'adhésion

Services de la Ville : Gratuit

Classes fontainoises : 10€

Groupes scolaires fontainois : 20€

Associations fontainoises : 10€

Collectivités ou associations extérieures : 12€



**L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée dans l'Espace 3 POM'.**